

ACTION URGENTE

BÉLARUS. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS DÉTENUE DE MANIÈRE ARBITRAIRE

La défenseure des droits humains bélarussienne Nasta Loika est détenue de manière arbitraire depuis le 6 septembre pour des accusations forgées de toutes pièces de « vandalisme mineur ». Elle n'a pas été autorisée à consulter son avocat et se voit refuser l'accès à des vêtements chauds et à des produits de première nécessité, ainsi qu'aux soins médicaux dont elle a besoin. Nasta Loika est prise pour cible uniquement en raison de ses activités militantes en faveur des droits humains et doit être libérée immédiatement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Andrei Shved

Procureur général de la République du Bélarus

Courriel : info@prokuratura.gov.by

Monsieur le Procureur,

*Je suis vivement préoccupé-e par la détention arbitraire de l'éminente défenseure des droits humains **Nasta (Anastasia) Loika**. Le 22 septembre, le tribunal de l'arrondissement Frunzenski à Minsk l'a condamnée à 15 jours de détention pour de prétendues accusations de « vandalisme mineur », en violation de l'article 19.1 du Code des infractions administratives. Auparavant, le 7 septembre, Nasta Loika avait déjà été condamnée à 15 jours de détention pour les mêmes motifs.*

Nasta Loika n'a pas été autorisée à consulter son avocat. Les autorités refusent également de lui faire passer l'examen médical qu'elle a demandé et la privent de vêtements chauds et autres produits de première nécessité.

Nasta Loika est une défenseure des droits humains bien connue, une éducatrice aux droits humains et une spécialiste des droits des réfugié-e-s.

Sa persécution est un nouveau coup porté à la liberté d'expression et aux droits humains au Bélarus. Elle est visée pour ses activités légitimes de défense des droits humains et n'a commis aucun crime.

Je vous prie de veiller à ce que Nasta Loika soit libérée immédiatement et à ce que toutes les accusations portées contre elle soient abandonnées. Dans l'intervalle, je vous demande instamment de veiller à ce qu'elle soit traitée conformément aux normes internationales relatives au traitement des prisonniers.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Défenseure des droits humains et éducatrice, la Bélarussienne Nasta Loika s'attache à dénoncer les violations des droits humains découlant de la législation répressive relative à la lutte contre l'extrémisme au Bélarus, à mettre en avant la protection des personnes étrangères et apatrides, ainsi que l'éducation aux droits humains.

Nasta Loika a été placée en détention arbitraire le 6 septembre 2022 alors qu'elle quittait le tribunal municipal de Minsk, après avoir assisté à l'audience au cours de laquelle les défenseur·e·s des droits humains [Marfa Rabkova, Andreï Chapyuk et leurs huit coaccusés](#) ont été condamnés à de lourdes peines de prison pour des accusations fictives. Le 7 septembre, Nasta Loika a été condamnée à 15 jours de détention pour de prétendues accusations de « vandalisme mineur », en violation de l'article 19.1 du Code des infractions administratives. Elle n'a commis aucun crime et est prise pour cible à titre de représailles pour son travail. Le 22 septembre, le tribunal de l'arrondissement Frunzenski à Minsk l'a de nouveau condamnée à 15 jours de détention pour les mêmes motifs.

L'audience du 22 septembre s'est déroulée en ligne et Nasta Loika n'a pas été autorisée à y assister. En outre, elle a été privée de la possibilité de consulter son avocat. Les autorités refusent également de lui permettre d'accéder aux soins dont elle a besoin et à des produits de première nécessité, notamment des vêtements chauds et de l'eau potable.

Ce n'est pas la première fois que Nasta Loika est persécutée en raison de son militantisme en faveur des droits humains. Depuis août 2021, elle est soupçonnée dans une affaire pénale liée aux activités du Centre Viasna des droits de l'homme.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : bélarussien, russe, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS, ET AVANT LE : 21 novembre 2022

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Nasta (Anastasia) Loika (elle)